Helpline Mauritius - Un service en ligne pour les jeunes en détresse





Monday, 16 July 2012

Written by Thierry Léon

Avec Helpline Mauritius, les enfants disposeront d'un service- conseil gratuit et anonyme.

D'ici le 1er août, les petits Mauriciens disposeront d'un service-conseil gratuit et anonyme via l'internet et le téléphone. Initié par Helpline Mauritius, ce service compte aider les victimes de violence physique, verbale et morale.

C'est un fait, les jeunes passent de plus en plus de temps sur l'internet. C'est en se basant sur ce phénomène que l'association Helpline Mauritius a mis sur pied une plate-forme pour tendre l'oreille aux jeunes. « Nous avons constaté que les jeunes sont victimes de bon nombre d'abus. Face à ces agressions, ces derniers ne savent pas trop vers qui se tourner pour trouver de l'aide. C'est pour cette raison que nous avons réuni des professionnels pour les soutenir », explique Nirmal Busgopaul, le coordinateur du projet.

Au total, ils seront dix à se relayer tous les jours. « Sur 80 candidats, nous n'en avons retenu que dix. Ces derniers sont tous respectivement détenteurs d'un degré en sociologie, en psychologie ou en 'Social Work'. De plus, le 21 juillet prochain, nous allons organiser d'autres formations pour leur permettre d'offrir un meilleur service » . Helpline Mauritius a également tout fait pour attirer les jeunes à venir chercher conseil sur son site. « En tapant www.helplinemauritius.org, les jeunes pourront instantanément converser avec une personne via notre service chat. Et s'ils n'ont pas l'internet, ils pourront toujours nous appeler sur le 134, un numéro facile à retenir. À noter que nous avons également un compte Facebook».

Cette plate-forme va encore plus loin, comme l'indique M. Busgopaul : « Le service est entièrement anonyme certes, mais si les victimes souhaitent nous laisser leur nom, nous sommes disposés à référer leur cas soit à la police, soit à une autre instance habilitée à leur venir en aide. Pour ne pas entraver le bon déroulement du service, nous demandons aussi aux plaisantins de s'abstenir de toute mauvaise farce » .

Et comment vérifier la véracité d'un cas rapporté ? À cette question, Nirmal Busgopaul nous répond : « Nos volontaires poseront un maximum de questions pour confirmer les propos des gens que nous aurons au bout du fil ou dernière l'écran d'un ordinateur » .

Pour rappel, si ce service sera opérationnel à partir le 1er août, il sera toutefois officiellement lancé le 12 septembre.

Les horaires du service

Lundi: de 9h00 à 14h00. Mardi: de 14h30 à 18h00. Mercredi: de 9h00 à 14h00. Jeudi: de 14h30 à 18h00. Vendredi: de 9h00 à 14h00.

Samedi: de 9h00 à 18h00.